

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 75 (1987)

Heft: [2]

Artikel: La clé des Chambres

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278207>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ELECTIONS FEDERALES DE 1987

LA CLEF DES CHAMBRES

Une sur dix : telle est la proportion actuelle des femmes aux Chambres fédérales. Cet automne, le peuple retournera aux urnes. Pour le meilleur ou pour le pire ? Les électrices et électeurs disposeront... selon ce que les partis auront bien voulu proposer.

Vingt-cinq femmes siègent actuellement aux Chambres fédérales, sur un total de 246 élu-e-s. Combien seront-elles à l'issue des élections de l'automne prochain ? Il est bien entendu impossible de préjuger du verdict des urnes qui, heureusement, réserve parfois des surprises. Mais les choix du corps électoral sont en partie déterminés par ceux des partis politiques. Nous avons voulu savoir comment les partis cantonaux romands préparaient, à l'orée de l'année 1987, cette importante échéance, partant de l'idée que des candidatures crédibles ne s'improvisent pas. Or, nous nous sommes souvent entendu répondre, surtout dans les cantons qui venaient de vivre ou s'apprêtaient à vivre des élections cantonales ou communales, que nous venions trop tôt. Triste présage...

Reste que la politique de promotion féminine d'un parti ne change pas radicalement en fonction des échéances, et que les indices récoltés dans le cadre des élections locales ou cantonales de l'année en cours n'incitent pas à l'optimisme. Le moins que l'on puisse dire est que les idées novatrices pour faire élire des femmes ne pullulent pas dans les états-majors romands. Exception notable : le système des quotas de femmes, adoptés cette année par le Parti socialiste suisse, et que les partis cantonaux sont censés appliquer (voir p. 12). Mais s'agit-il vraiment de la panacée qui permettra aux femmes de prendre la part de pouvoir politique qui leur revient, ou d'un miroir aux alouettes ? Une chose est sûre : la quantité n'est qu'une des facettes du problème. Si les femmes sont réticentes à l'égard de la politique, la politique le leur rend bien.

En politique comme ailleurs, la participation féminine se traduit d'abord par des chiffres. Alors parlons-en. D'après

une recherche actuellement en cours à l'Institut de sociologie de l'Université de Zurich, et dont les premiers résultats ont été publiés récemment*, les femmes détenaient en juin 1985, 3 828 mandats dans les institutions politiques suisses (aux niveaux communal, cantonal et fé-



Elisabeth Kopp le jour de son élection au Conseil fédéral. A l'exécutif fédéral, la représentation féminine atteint 14 % et des poussières...

déral, dans les législatifs et les exécutifs). La partie publiée de l'étude n'indique malheureusement pas le nombre global des mandats détenus par les hommes, mais les pourcentages relevés dans différents cantons donnent une idée du rapport hommes/femmes dans les organismes politiques.

Dans les législatifs cantonaux des cantons examinés, le pourcentage des femmes varie entre un peu moins de 22 % (Genève et Bâle) et un peu moins de 7 % (Fribourg). Quant aux exécutifs cantonaux, ils n'abritent en leur sein, en ce début d'année 1987, que trois femmes : l'une à Zurich, l'autre à Berne, la troisième à Fribourg.

Sur le plan fédéral, les femmes occupent vingt-cinq mandats aux Chambres et un mandat au Conseil fédéral. De 1975 à 1979, le nombre de femmes élues aux deux Chambres a passé de 15 à 24. De 1979 à 1983, il n'a augmenté que d'une unité. Les auteurs de l'enquête zurichoise soulignent que, dans tous les pays occidentaux, la proportion de 25 % de femmes dans les instances politiques semble constituer un plafond. Mais chez nous, avec un peu plus de dix pour cent d'élues sur le plan fédéral, nous sommes encore loin du quart réglementaire...

LA LEÇON DES ELECTIONS

Qu'en sera-t-il en 1987 ? Les expériences électorales locales sont riches d'enseignements pour qui veut bien s'y intéresser...

Qui ne fait rien n'obtient rien : c'est en tout cas la leçon que le président du Parti radical valaisan, Willy Claivaz, tire des dernières élections cantonales : « Il faut faire un effort sur le plan local, ne pas se contenter d'attendre. Nous n'avons rien fait, résultat : nous avons cinq suppléantes, mais aucune députée ».

Les partis jurassiens doivent, eux aussi, « digérer » les dernières élections cantonales qui furent un désastre pour le parti socialiste, du moins en ce qui concerne la représentation féminine : aucune femme n'a été élue au Parlement jurassien. Du côté PDC, en revanche, le tableau est moins sombre : trois femmes élues au Parlement, une dans chaque district.

A Neuchâtel comme à Fribourg, la tendance est à la baisse pour le nombre de femmes siégeant au Grand Conseil. Dans ce dernier canton si les dernières élections ont propulsé une femme à l'Exécutif cantonal, le grand Conseil, lui, en a perdu deux. Un seul district a mené campagne avec un accent particulier sur les femmes : initiative couronnée de succès puisque la Singine, traditionnellement conservatrice, compte cette année trois femmes parmi ses députés.

Le cas du canton de Vaud, enfin, est exemplaire. Aux élections cantonales de



Le groupe des députés socialistes dans la salle du Grand Conseil genevois, en décembre 1986 : 11 femmes et 7 hommes (un homme malade ne figure pas sur la photo). L'exception qui confirme la règle !

1982, 23 femmes avaient été élues au Grand Conseil, et 27 d'entre elles y siégeaient en fin de législature. A l'issue des élections de mars 1986, elles n'étaient plus que 18. Seul le parti libéral gagnait un siège féminin, passant de six à sept députées. Les socialistes en perdaient 4, dont deux détenus par des sortantes. Mais les principales victimes furent les radicales : une seule d'entre elles passa la rampe, alors que deux sortantes mor-daient la poussière.

Au vu de ces expériences cantonales, il faut s'interroger sur les obstacles qui parsèment la route des femmes vers la politique. Deux étapes sont à distinguer : la constitution des listes d'une part, le résultat des urnes de l'autre. Le bât blesse tant d'un côté que de l'autre.

LE COUP DE CRAYON

Partons de l'arrivée, plutôt que du point de départ : les femmes qui se présentent sont peu, pas ou mal élues. Le spectre du « coup de crayon » dans l'intimité de l'isoloir surgit aussitôt, quels que soient les partis. Au secrétariat du parti socialiste jurassien, on ne mâche pas ses mots. Pour élucider la débâcle des femmes aux dernières élections, une seule explication : « Les noms des femmes ont été systématiquement biffés. La commission féminine n'a plus de raison d'être ; nous éprouvons énormément de difficulté à faire du recrutement, de moins en moins de femmes veulent s'engager dans la politique ». Et pour cause ! Le PS va organiser une journée de réflexion sur ce problème.

Suite à leur éviction lors des élections cantonales, les radicales vaudoises, elles, ont manifesté leur indignation non

seulement au congrès du parti, au printemps, mais aussi par voie de presse. Elles ont notamment accusé certains candidats masculins d'avoir sorti la grosse artillerie pour se faire élire au détriment de leurs colistières. Jean-Pierre Gaillard, le président du parti, reconnaît que ces accusations ne sont pas dépourvues de fondement. Il déclare vouloir mettre bon ordre à ces pratiques, mais ne se fait guère d'illusions quant à la possibilité d'empêcher un candidat d'utiliser des groupes de pression qui peuvent mettre à disposition 400, 500 ou 600 voix. Groupes de pression dont il est bien rare que les femmes disposent. Y a-t-il eu des mots d'ordres pour biffer les femmes ? Dans le cadre de certaines campagnes fortement personnalisées, ce n'est pas impossible...

Après la déconfiture féminine radicale de mars 1986, un questionnaire sur l'intégration des femmes dans le parti a été adressé aux mandataires radicaux. Il en est sorti un rapport interne, dont Jean-Pierre Gaillard a été bien marri de voir les principales conclusions révélées dans l'Hebdo du 18 décembre 1986. Marie-Hélène Stauffacher-Pochon, alors présidente du groupe féminin vaudois, avait pris sur elle de publier quelques vérités apparemment impubliques.

« Déclarations hargneuses, haineuses et fausses », se fâche Jean-Pierre Gaillard. Ces commentaires s'appliquent à l'interprétation donnée par Marie-Hélène Stauffacher-Pochon de la misogynie radicale. Quant aux faits mentionnés dans l'Hebdo, le président du PRDV ne les dément pas. Il est bien vrai, par exemple, que « la jalousie de l'électorat féminin »

et « le tempérament vaudois » sont les deux causes principales invoquées par les personnes interrogées pour expliquer les mauvais scores des candidates radicales !

Sans lâcher ses papiers, mais se voulant généreux d'informations, Jean-Pierre Gaillard se laisse aller à quelques confidences supplémentaires. Ainsi, un peu plus de la moitié des personnes ayant répondu au questionnaire se déclarent favorables à l'accès des femmes aux fonctions de députée, de municipale et de syndic. « Une proportion qui a été jugée trop belle pour être vraie par l'institut auquel nous avons confié l'analyse des résultats », proclame-t-il avec satisfaction. Le fait est que lorsqu'on se trouve en présence de 46 % de réponses négatives ou réticentes, point n'est besoin de chercher plus loin les mystérieuses raisons des échecs féminins devant l'électorat.

LA TÊTE DE L'EMPLOI

Existe-t-il des candidates idéales ? Le profil des politiciennes importe autant aux partis, lors de la constitution des listes, qu'aux électeurs lors du passage dans l'isoloir. On entend souvent prononcer le mot magique de « compétence ». Pour Jeanne Philippin, députée socialiste au Grand Conseil neuchâtelois, et qui devrait figurer, sauf imprévu, sur la liste de son parti pour le Conseil national, le critère de la compétence, s'il est universellement admis, reste difficile à définir. Être compétent-e signifie-t-il être capable de faire de grands discours ? Mis à part un conseiller national sortant, la liste du PS neuchâtelois au Conseil national, composée de 5 noms, comportera 4 nouveaux : trois hommes, dont deux sont économistes et un est président de la ville de La Chaux-de-Fonds, et elle-même. Institutrice travaillant à temps partiel, mère de 4 enfants, et pourvue d'une bonne expérience politique acquise dans le parlement neuchâtelois, Jeanne Philippin a été reconnue « compétente » par son parti. Le sera-t-elle par les électeurs ?

On reproche souvent aux candidates des partis de droite leur profil « intellectuel ». Janine Panchaud, présidente du Parti libéral vaudois depuis 1986, reconnaît que sur le plan électoral, la carrure intellectuelle est un atout pour les femmes, tout en ajoutant que parmi les adhérentes du parti, en revanche, l'on trouve un grand nombre de femmes de niveau socio-culturel plus modeste. Il faut en déduire alors que ce ne sont pas elles qui sont élues, ou qui demandent à l'être...

A Genève, une table ronde organisée cet hiver par l'ADF en vue des élections municipales offrit l'occasion à tous les partis de dévoiler leurs stratégies, leurs critères et leurs objectifs. Le président

du parti genevois Vigilance, Eric Bertinat, y constata l'élitisme du recrutement politique féminin. Il y trouva toutefois une explication simple : ce serait selon lui la « timidité naturelle » des femmes qui serait la cause de leur peu d'engagement — seules les intellectuelles, par conséquent, seraient à la hauteur du monde politique et de sa virulence...

On pourrait avancer le même genre d'argument à l'égard du profil profes-

sionnel des politiciennes. Tous les partis confirment en effet le même phénomène : les candidates sont, dans l'ensemble ou à très forte majorité, actives professionnellement. Devant cette évidence, on ne peut que s'interroger sur le réalisme du profil de la candidate idéale, tel que certains partis le perçoivent. « Nous voulons des femmes jeunes, en âge de maternité » insiste Mme Alice Ecuivillon, du PDC genevois. Intellectuel-

CONSEIL NATIONAL POURQUOI J'Y SUIS...

Françoise Vannay, mariée, mère de deux enfants, est actuellement la seule Valaisanne élue au Conseil National. A 41 ans, sa carrière politique est déjà très riche : membre du parti socialiste depuis 1970, députée au Grand Conseil valaisan depuis 1973, conseillère communale dès 1977 et enfin conseillère nationale depuis 1979. Cependant, cette carrière, elle affirme ne jamais l'avoir planifiée. Motivation de base de son engagement : agir contre les injustices.



Françoise Vannay

FS : Comment concilier vie publique et vie privée quand on est conseillère nationale ?

FV : Ce n'est pas facile. Un tel mandat représente 6 mois de travail par année, sans compter les activités de préparation chez soi, la collaboration avec les sections du parti pour présenter les objets de votation par exemple. Il faut donc une grande faculté d'organisation, l'aide sur place de vos proches, lorsque vous avez des enfants. En particulier, celle du conjoint, ce qui est mon cas.

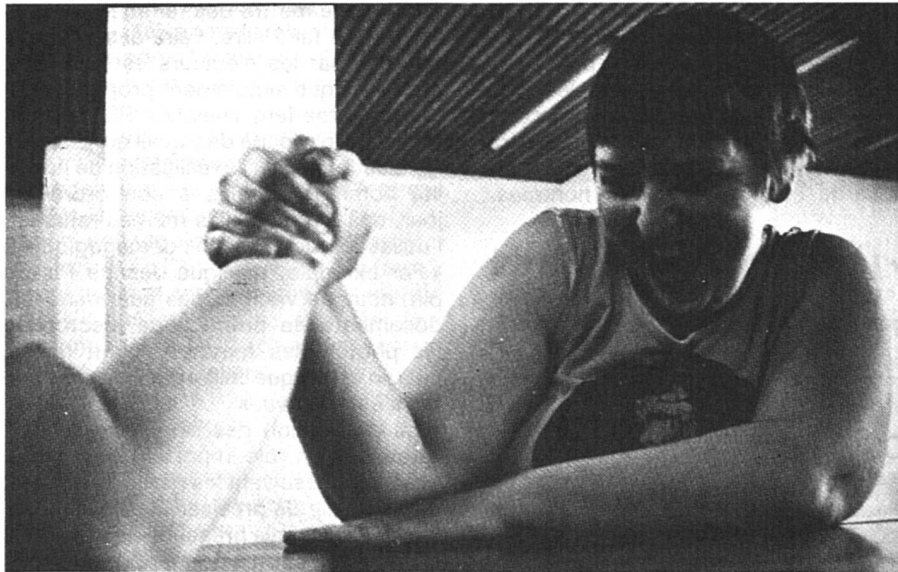
FS : Quel est l'impact d'une femme, socialiste de surcroît, au Conseil National ?

FV : Le problème ne se pose pas en termes d'homme ou de femme. J'ai de plus en plus l'impression que, ce qui est déterminant, c'est l'association, le milieu que l'on représente. Encore que, vivement attaquée ces derniers temps par les membres du parti sur la question de la percée Nord-Sud, je suis persuadée que ces gens-là n'auraient pas une pareille attitude à mon égard si j'étais un homme.

FS : A votre avis, le petit nombre de femmes sur la scène politique est-il imputable aux femmes elles-mêmes ou à la mauvaise volonté des partis à les inscrire sur les listes électorales ?

FV : Je suis certaine que les femmes effectivement hésitent à deux fois avant de se lancer dans la politique : d'abord, on est généralement mal informé sur la nature des activités politiques aux niveaux communal, cantonal ou fédéral. Ensuite, les femmes se demandent toujours si elles en seront capables ou non. Un homme ne se pose pas ce genre de question : sollicité pour figurer sur une liste, il sera flatté dans son orgueil et s'engagera sans grande considération de ce qu'il apportera véritablement. Une femme prendra les choses moins à la légère : elle pèsera le pour et le contre. Elle verra les inconvénients pratiques, tant il est vrai que le partage des tâches ménagères n'est pas une donnée qui va de soi actuellement. Cela entraînera forcément une certaine réticence.

Par ailleurs, il est nécessaire que les partis montrent une véritable et sincère volonté de faire élire des femmes et qu'ils ne les mettent pas seulement sur les listes « pour faire joli » ! Si par extraordinaire elles réussissent quand même, ce n'est certainement pas parce qu'on avait décidé de les élire ! — (fl)



Il nous faudrait des candidatures musclées...

les, professionnellement actives, politiques... et jeunes mamans : dans les critères de la candidate idéale, il faudrait ajouter alors le nombre de domestiques à la maison !

UN COCKTAIL DE CRITERES

A ces critères féminins s'ajoute une multitude de critères indépendants du sexe. Membre du Parti libéral genevois, Alain Peyrot qualifie même de « faux problème » l'exigence d'un équilibre des sexes. « Nos objectifs sont plus larges. Nous visons chez nos candidats à l'équilibre géographique, d'âge, de professions, et de centres d'intérêts. Nos critères prioritaires sont en outre la disponibilité, l'esprit d'équipe (synonyme d'homogénéité politique, explique-t-il — suivez mon regard, ndlr), et le sens de l'intérêt général par rapport aux intérêts particuliers. Le problème des femmes ne s'est posé à nous que dans le décompte final. »

Même son de cloche chez les libéraux vaudois, dans la perspective des élections fédérales. Disposant actuellement de trois sièges à Berne, le PLV prévoit deux retraits. La présidente du parti, Mme Janine Panchaud, affirme sa ferme intention d'envoyer une femme à Berne. Mais l'entreprise sera difficile, dit-elle, dans la mesure où la représentation libérale vaudoise doit elle aussi être équilibrée sur les plans professionnel et géographique. Conclusion : si le PLV avait un quatrième siège, ce serait évidemment plus facile...

LA FEMME INVISIBLE

Face à la difficulté de recrutement des femmes, les thèses « naturalistes » remportent un franc succès. Pour le Genevois Eric Bertinat, du parti Vigilance, rien

de plus « naturel » que la répartition actuelle des sièges entre hommes et femmes. « L'idéal 50/50 n'est pas réalisable, pour la simple raison que l'envie de faire de la politique n'est pas partagée à 50/50 ». L'hypothèse même d'un « problème » féminin en politique aurait paraît-il surpris les responsables du parti, puisque selon le président, « nous n'y avons jamais pensé. Pour nous, hommes ou femmes, ça n'a pas d'importance. »

Anne Petitpierre, du Parti radical genevois, constate pour sa part, que si le pourcentage de candidates aux élections n'est pas très enthousiasmant, il correspond à peu près au pourcentage des femmes dans le parti. « C'est par rapport à ce chiffre qu'il faut examiner le pourcentage des femmes sur les listes électorales. »

Pourtant, la plupart des partis reconnaissent qu'il y a bel et bien une différence d'engagement entre les uns et les autres. « Il y a plus de refus chez les femmes sollicitées que chez les hommes », constatent tour à tour les partis libéral, vigilant et même radical. Cas exemplaire, le parti écologiste genevois observe lui aussi une différence manifeste, alors qu'il compte 45 % de femmes. Selon Willy Knöpfel, « les militantes hésitent à se lancer plus loin dans la politique, surtout quand elles ont de bonnes chances d'être élues ! Leur vie privée ne leur permet souvent pas de se libérer le soir. »

Formulée autrement, c'est la même remarque que fait Anne-Marie Depoisier, présidente du Parti socialiste vaudois : « les femmes semblent moins disposées à s'engager dans des batailles électorales, alors qu'elles sont prêtes à se battre de manière informelle, sur des sujets précis. » Seule exception à la règle, le Parti socialiste genevois, qui a constaté pour les prochaines élections municipales de meilleures dispositions chez les

femmes à se porter candidates. Mais il s'agit de mandats locaux...

Partout ou presque, les femmes sont d'excellentes militantes, mais (ou est-ce parce que ?) elles sont peu enclines, en revanche, à goûter aux griseries des tribunes. Plutôt que la politique, serait-ce le monde politique qui ne leur dit rien ?

LE FATALISME OPTIMISTE

Que les femmes aient de bonnes raisons ou non de dédaigner la politique, le seul fait de considérer leur sous-représentation comme un phénomène tout naturel se traduit, sur le plan électoral, par une attitude assez répandue dans les partis : le fatalisme optimiste, ou l'optimisme fataliste. La position du PDC valaisan témoigne bien de ce juste milieu. Avec deux conseillers aux Etats et quatre conseillers nationaux, les démocrates-chrétiens valaisans ne comptent aucune femme à Berne. La stratégie adoptée pour les prochaines élections fédérales ne pêche pas, toutefois, par son irréalisme. M. Pierre Moren, président du PDC valaisan, affirme son intention de faire figurer une ou deux femmes sur les listes du Conseil national. « Mais entre notre volonté de le faire », ajoute-t-il, « et l'assurance de trouver des candidates, il y a une marge. Cependant, je suis bien persuadé que nous allons réussir cette fois à trouver les deux femmes nécessaires pour nos listes. »

Le président est convaincu que notre société va vers une politisation accrue des femmes : « C'est irréversible, à mon sens, il y en aura toujours davantage. » Mais si tout est écrit, à quoi bon se mobiliser davantage : toute chose arrivera à son heure. « De moins en moins nous avons besoin de faire pression. Les femmes se rendent compte que si vraiment elles ont quelque chose à dire, il faut qu'elles viennent ! » Raison pour laquelle l'avenir ne préoccupe pas le PDC outre mesure, et qu'il n'envisage pas de politique de promotion des femmes à long terme. « Je ne pense pas », ajoute le président, « qu'on puisse avoir, dans notre parti, une commission chargée de promouvoir la femme. »

Chez les radicaux valaisans, on est plus pessimiste, mais moins fataliste. Leur président, M. Willy Claivaz, souhaite lui aussi voir figurer des femmes sur les listes des élections fédérales. Mais comme c'est aux régions de proposer des candidates, « il faut intervenir auprès d'elles, contacter les femmes qui s'intéressent à la politique. » Le parti est donc prêt à soutenir, et aussi à susciter des candidatures féminines. Mais on est moins optimiste quant à l'écho que rencontrera cette volonté : « les mentalités ont très peu bougé en Valais. » Les fem-



mes en vue professionnellement, dans le secteur économique notamment, sont rares. Elles n'ont pas encore atteint ce seuil de crédibilité indispensable pour acquérir des responsabilités sur le plan politique. « Actuellement, il y a un blocage total. » Même s'il y a des exemples, ajoute M. Claivaz, qui nous montrent qu'une fois le premier pas franchi, les femmes engagées dans la politique peuvent être brillantes ». Qui en doutait ?

Le Parti socialiste valaisan enfin, a adopté une attitude plus offensive, puis-

qu'il envisage de respecter, pour les élections fédérales, la règle des quotas. Cette règle sera également appliquée au PS neuchâtelois. En revanche, les socialistes genevois refusent d'en tenir compte. Il est vrai que, sans quotas, leur députation actuelle au Grand Conseil se compose de 11 femmes et de 7 hommes...

LA SALADE DES LISTES

Une des raisons de cette réticence genevoise est qu'il y a une grande diffé-

rence entre mettre des femmes sur une liste et les faire élire. Faire accepter les femmes par les électeurs est un autre problème que simplement proposer des candidatures féminines. Au PS neuchâtelois, où le groupe de travail qui prépare les élections a mis la réalisation de l'égalité hommes-femmes à son ordre du jour, des femmes elles-mêmes refusent l'utilisation de procédés démagogiques. « Par exemple, explique Jeanne Philip-pin, nous ne voulons pas que, dans les documents de propagande électorale, les photos des femmes soient mises plus en valeur que celles des hommes, ce qui s'est déjà vu. »

La disposition des candidats sur les listes joue un rôle important. Les pratiques varient suivant les partis et les cantons : inutile de préciser que, dans bien des cas, la simple présence des femmes sur une liste suffit à donner bonne conscience aux responsables politiques. Mais, dans d'autres cas, on commence à se rendre compte que cela ne suffit pas.

Ainsi, la modification de l'ordre des candidats sur les listes constitue la principale innovation que se propose le Parti radical vaudois, pour ne pas renouveler aux élections fédérales la déconfiture féminine de mars 1986. Pour Jean-Pierre Gaillard, c'est une mesure indispensable : « Lors des élections cantonales, le tirage au sort a défavorisé les femmes, dont plusieurs se sont retrouvées en queue de liste. Pour les élections fédérales, j'insisterai afin que l'on place les sortants d'abord, les femmes ensuite et les hommes nouveaux après. Je suis prêt à jouer mon poste pour faire accepter ce principe. » Il va de soi, toutefois, que cette innovation ne profitera aux femmes que si l'un des sortants ne se représente pas... hypothèse peu vraisemblable au moment où ces propos ont été tenus.

LOBBY CONTRE ALIBI

Il y a trois ans, le Parti socialiste genevois devait élire ses instances : président, trésorier, secrétaire, etc. Comme toujours dans ces moments, c'est l'incertitude qui règne, toutes sortes de bruits qui courent — au fait, le président va-t-il se représenter ?

C'est alors que le groupe féministe s'est réuni. Exiger trente pour cent de femmes, comme en France ? Non. Faisons autre chose. Et dans la gaieté propre aux cachotteries, les femmes socialistes décidèrent de présenter une liste de douze femmes. Une femme à tous les postes. Histoire de montrer que les femmes sont un lobby, pas un alibi. A minuit, les douze femmes sont trouvées : toutes d'accord de jouer le jeu.

Une belle liste munie de douze signatures fut déposée le lendemain au secrétariat du parti. Et le gag commença aus-

GRAND CONSEIL

POURQUOI JE N'Y SUIS PLUS...

Trouver des candidates ? C'est la croix et la bannière, déclarent bon nombre de responsables de partis, qui attribuent cette difficulté à la conscience politique insuffisamment développée de la gent féminine, et aux réticences de ces dames à s'engager dans la vie publique. C'est sans doute vrai dans beaucoup de cas. Mais il existe aussi des femmes qui, tout en se passionnant pour la politique active, renoncent à y poursuivre une carrière parce qu'elles se sentent mal à l'aise dans le système.

Exemple : Gertrude Aebischer, 45 ans, fut députée socialiste au Grand Conseil fribourgeois pendant 10 ans. Aux dernières élections, Gertrude Aebischer ne s'est pas présentée. « Je voulais faire autre chose, reprendre mes études ». Mais elle ajoute : « Si la politique m'avait apporté ce que j'en attendais, j'aurais continué ».

Les raisons de sa déception ? « Les partis politiques fonctionnent un peu comme le militaire. Certains y adhèrent avec un plan de carrière précis et personnel bien en tête. Pour moi, les motivations sont différentes. Je reste convaincue que notre société pourrait fonctionner mieux, et plus équitablement. Je ne vois pas l'intérêt d'expliquer au peuple que nous allons bien ! »

Pourtant, le parti socialiste est un parti traditionnellement accueillant pour les femmes, et Gertrude Aebischer est la première à le reconnaître. « Mais une fois que l'on a été accueillie, il est conseillé de rester bien sage, de se conformer au courant dominant ». Pas facile pour une femme que son tempérament porte à ruer dans les brancards. « Au congrès qui a suivi la non-élection de Liliane Uchtenhagen, j'avais voté pour le retrait du PS du gouvernement. Je crois en la nécessité d'une opposition authentique, faute de



Gertrude Aebischer

quoi un parlement devient une simple chambre d'enregistrement ». On sait que c'est le point de vue inverse qui l'a emporté...

Par delà toute considération relative à son parti, Gertrude Aebischer avoue avoir des doutes sur l'efficacité de l'action politique « Je me suis aperçue que le vrai pouvoir n'est ni politique ni intellectuel. Il est à 95 % économique. Ceci oblige la politique à jouer un rôle de pompier au lieu de prévenir les catastrophes qui nous arrivent avec une belle régularité ».

Elles sont sans doute nombreuses celles qui, comme Gertrude Aebischer, choisissent de prendre leurs distances à l'égard de la politique, non pas parce que celle-ci ne les intéresse pas, mais au contraire parce qu'elle les intéresse trop et qu'elles en attendent plus que, dans son fonctionnement actuel, elle ne peut leur apporter. A méditer par tous ceux qui utilisent la prétendue indifférence des femmes à la chose publique comme un commode alibi. — (sl)

sitôt à agir. Quelle terreur parmi ces messieurs ! Le téléphone arabe fonctionne. Le soir, au comité directeur, c'est la panique : « Ce n'est pas possible... elles risquent encore de l'emporter ! »

Quinze jours après, la liste était retirée. Elle avait rempli son but : faire prendre conscience que la présence des femmes à tous les échelons du parti n'est ni un alibi ni une utopie, mais une nécessité.

L'intérêt de l'histoire, c'est à la fois sa spontanéité et son efficacité. Elle montre que s'il n'existe pas de panacée pour l'obtention de l'égalité politique, il existe des idées. Elles peuvent parfois débloquent les choses, s'il s'y joint de la bonne volonté... et beaucoup de ténacité.

Car si les barrières à la promotion des femmes apparaissent dans les institutions et les partis, elles prennent racine ailleurs : dans la répartition des tâches de la société, mais aussi dans la tête des hommes et des femmes qui la composent. Les résistances psychologiques sont encore colossales à l'égard des femmes au pouvoir, quels que soient les exemples de qualité et de compétence que donnent bon nombre de politiciennes. En témoin cette anecdote : lors d'une soirée de divertissement, les habitants d'un petit village montèrent une revue théâtrale dans le but d'édifier, en les amusant, les électeurs de la localité. Et sur scène, qu'y voyait-on ? Quelques dames en costume régional occupées à préparer une réception en l'honneur d'une personnalité masculine. Et que nous chantaient-elles, ces dames ? A peu près ceci : « Nous restons à notre place. Nous préparons des bricolets. Nous organisons la fête. Mais nous n'allons pas courir les assemblées le soir. »

Cette revue ne fut représentée ni dans les années cinquante ni dans le canton d'Appenzell. C'était il y a quelques mois, à Cugy, dans le canton de Vaud. Revanche délébérée, ou ironie du sort ? Cugy compte parmi ses citoyens la présidente d'un des grands partis vaudois. Preuve que l'exemple ne suffit pas, loin s'en faut, à changer un état d'esprit. Au-delà des comptes de sièges et des intrigues partisans, c'est avec cela que la politique doit compter. Si les partis se contentent de confier la promotion des femmes à l'évolution « naturelle » des mentalités, les dix prochaines élections fédérales ne risqueront pas de nous surprendre en bien.

Cet article et l'article ci-contre sont le fruit d'une collaboration entre les correspondantes cantonales et la rédaction.

* Nos représentantes dans la politique : quelques informations préliminaires sur le projet de recherche « L'élite politique féminine en Suisse », par Thanh-Huyen Ballmer-Co, Questions au féminin, Berne, juin 1986.

1987 : ETATS DE GRACE ?



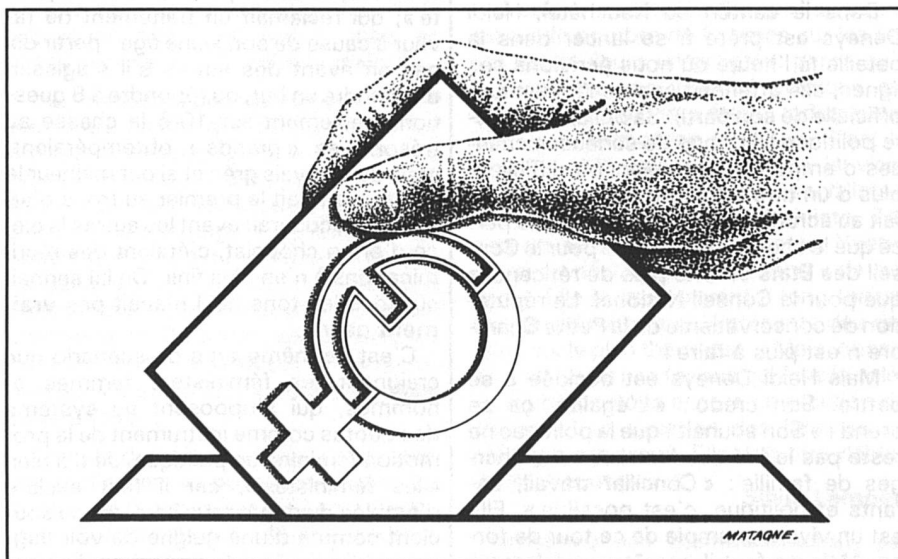
Monique Bauer-Lagier

Trois femmes siègent actuellement au Conseil des Etats : Monique Bauer-Lagier (lib., GE), Esther Bühler (soc., SH) et Josi Meier (PDC, LU). Sauf coup de théâtre, Monique Bauer-Lagier ne se représentera pas : le jour même où elle avait fait part de sa décision à son parti, elle nous a expliqué les raisons de son départ, qui constitue un coup dur pour toutes celles et tous ceux qui s'intéressent à

la cause des femmes et qui partagent son idéal d'une politique à visage humain. Mais la députation féminine à la Petite Chambre devrait grossir de quelques unités, voire doubler ou plus. En Suisse romande, les yeux se tournent notamment vers Heidi Deneys, conseillère nationale socialiste de Neuchâtel et vice-présidente du PSS.

Esther Bühler et Josi Meier retrouveront sans aucun doute leur siège. Parmi les noms des autres « papables » en Suisse alémanique, citons Angeline Fankhauser, conseillère nationale socialiste de Bâle-Campagne. Dans le Jura, on murmure l'hypothèse d'un retrait possible de l'actuel représentant du PDC aux Etats, qui, paraît-il, prendrait de l'âge. S'il ne brigue pas de nouveau mandat, la porte serait peut-être ouverte aux femmes, dont l'actuelle présidente du parti, Marie-Madeleine Prongué, qui est aussi députée au Grand Conseil, ou Liliane Charmillot, qui fut présidente du Parlement jurassien en 1986.

A Genève, la succession de Monique Bauer-Lagier sera-t-elle assurée par une femme d'un autre parti ? En ce qui concerne le parti libéral, ce n'est en tout cas pas une femme qu'il enverra briguer le siège de la démissionnaire. Mais Monique Bauer-Lagier a-t-elle jamais vraiment représenté le Parti libéral genevois ? Elle-même ne le pense pas. Au cours de toute sa carrière politique, elle s'est sentie portée par un mouvement de solidarité issu



Dessin de « Femmes d'Europe » No 34